

**Prorogation et modification de l'ordonnance sur le contrat-type de travail pour les travailleurs de l'économie domestique (CTT économie domestique) : ouverture de la procédure de consultation**

Monsieur le conseiller fédéral,

Le Canton de Neuchâtel vous remercie de lui avoir donné la possibilité de participer à la consultation fédérale citée sous rubrique. Il soutient la prorogation du CTT économie domestique de trois ans ainsi que l'augmentation de 2% des salaires minimaux en vigueur du CTT en question.

Nous vous prions de croire, Monsieur le conseiller fédéral, à l'assurance de notre haute considération.

Neuchâtel, le 24 septembre 2025

Au nom du Conseil d'État :

*Le président,*  
C. GRAF

*La chancelière,*  
S. DESPLAND